



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autistes

Question écrite n° 50029

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'avenir des établissements et services d'aide par le travail spécifiques au regard du 3e plan autisme, et sur la prise en charge et l'accompagnement des personnes handicapées porteuses du syndrome autistique. L'association Sésame autisme Languedoc s'inquiète de la réduction des moyens alloués aux ESAT, qui ne permettrait plus d'assurer un suivi et un accompagnement de qualité aux travailleurs handicapés. Par ailleurs, le projet du Gouvernement d'engager, par le biais des agences régionales de santé, des discussions avec les conseils généraux sur la gestion de ces établissements, engendrerait des inégalités territoriales en fonction des moyens alloués. C'est pourquoi l'association demande le rétablissement d'un système pérenne de financement, l'achèvement du plan de création des places en ESAT, l'affectation de moyens supplémentaires aux établissements accueillant des patients autistes, et refuse la décentralisation des ESAT. Aussi, il lui demande ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50029

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1517

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)